



Vendredi 13 mars 2020

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS

FERMETURE DES ECOLES DE PENVENAN

A COMPTER DU LUNDI 16 MARS

Suite à l'allocution du président de la République du jeudi 12 mars, M. Blanquer ministre de l'Éducation Nationale confirme ce jour :

« La santé des Français doit être notre priorité. Le président de la République, vient de prendre la décision de fermer, à partir du lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités »

En application de ce message officiel, **les écoles de Penvenan seront fermées à partir du lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.** Par conséquent, les services périscolaires, Garderie du matin et du soir, Cantine et Plan-Mercredi ne seront pas assurés pendant cette période.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la situation.

Nous vous demandons de bien vérifier vos coordonnées sur le portail famille qui nous servira d'outil de communication <https://www.logicielcantine.fr/portail/>

Une continuité pédagogique est mise en place par le maintien d'un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs.

**Pour le Maire,
par délégation
L'Adjoint**

Denise Prud'homme
DENISE PRUD'HOME



M. Le Maire

MICHEL DENIAU